



ETRE ACCOMPAGNÉ POUR METTRE EN ŒUVRE LA RÉNOVATION DE SON MOULIN



Lilian Geney – chargé de mission Hydroélectricité - lilian.geney@ademe.fr

Constats / besoins des producteurs

- Difficulté de s'approprier toutes les composantes d'un projet quand on fait « sa » rénovation,
- Difficulté de passer à l'action suite à l'étude de faisabilité,
- Sujet complexe et nécessitant de nombreuses compétences à maîtriser (technique, financière, administratives, ...),
- Est-ce que je fais les bons choix ?



De quoi parle-t'on ?

- Etude de faisabilité
 - Aide à la décision présentant plusieurs solutions, réalisée par un bureau d'études indépendant, selon cahier des charges spécifique et défini par ADEME/Région pour le maître d'ouvrage permettant de vérifier la faisabilité de réalisation.
 - Financement à 70% du montant par ADEME/Région
- Etude d'avant-projet ➔ plutôt réservé pour les collectivités ou assimilés
 - Phase préliminaire d'un projet, faisant partie de la maîtrise d'œuvre et permettant de définir et cadrer le projet. Etude d'une solution retenue avec réalisation, plan, ...



De quoi parle-t'on ?

- AMO : Assistant à maîtrise d'ouvrage
 - L'AMO consiste à aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet. Il a un rôle de conseil et/ou d'assistance, et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage.
- Maîtrise d'œuvre → plutôt réservé pour les collectivités ou assimilés
 - Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour la conduite opérationnelle des travaux en matière de coûts, de délais et de choix techniques, le tout conformément à un contrat et un cahier des charges.



Par qui et pourquoi se faire accompagner ?

- Mission régionale d'animation et accompagnement des porteurs de projets => Fabrice Bouveret (ADERA) relais de l'ADEME et Région
 - 1ers conseils sur faisabilité d'un projet,
 - Aide à la rédaction d'un cahier des charges afin de cadrer la prestation d'un bureau d'études,
 - Aide à l'envoi et à la consultation des bureaux d'études,
 - Aide au choix du bureau d'études,
 - Présence lors des réunions de démarrage et de restitution avec relecture étude,
 - Aide à l'appropriation de l'étude de faisabilité,
 - Aide pour la suite à envisager.



Par qui et pourquoi se faire accompagner ?

- L'assistant à maîtrise d'ouvrage
 - Intervient plutôt après l'étude de faisabilité pour accompagner le maître d'ouvrage en lui laissant l'autonomie des décisions
 - Conseille le maître d'ouvrage sur les choix techniques, environnementaux, dans les discussions à entreprendre sur l'intégration des contraintes environnementales, sur les diverses démarches administratives (raccordement, contrat d'achat, ...) réglementaires (déclaration travaux en rivière), ... ,
 - Aide à la consultation des entreprises et au choix puis assiste le maître d'ouvrage dans la coordination, suivi et réception du chantier,



Conclusion

- Etre accompagné représente un coût mais ... aussi un gain pour faire avancer son projet :
 - par manque de temps,
 - pour cause de distance entre projet et domicile,
 - pour manque d'expérience sur le sujet,
 - par manque de compétence en coordination et suivi et réception de chantier,
 - pour faire les bons choix,
 - pour faire les démarches au bon moment,
 - pour gagner du temps ... donc de l'argent !



Merci de votre attention

Contacts

ADEME :

Lilian Geney - lilian.geney@ademe.fr

ADERA :

Fabrice Bouveret - animateur hydroélectricité

f.bouveret@adera.asso.fr

03 84 92 12 86



EN SAVOIR PLUS

sur la micro hydroélectricité

Informations, guides et fiches régionales

→ À télécharger sur :

www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr
recherche par mot-clé
«hydroélectricité»